

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15896
Adresse du site	16, rue des alouettes	Hauteur	R+7 (28.3m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 MHz dans la 4G sur 3 nouvelles antennes en remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G 2100MHz et léger réazimutage 0° => 10°		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	17/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/12/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Bouygues Télécom projette la modification d'une antenne relais sur un site existant avec l'ajout de la fréquence 700 MHz, pour contribuer à la couverture de votre quartier en 2G, 3G, 4G et 5G		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes qui émettent sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (faisceau fixe) pour la 2G/3G/4G/5G par 3 nouvelles antennes émettant sur ces mêmes fréquences plus l'ajout du 700MHz pour la 4G, orientées vers les azimuts 10°, 120° et 240°, les antennes 5G 3500MHz aux mêmes azimuts restent inchangées		
Distance des ouvrants	Fenêtres 5m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G : 10° < 5V/m ; 120° < 4V/m 240° < 4V/m 5G : 10° < 5V/m ; 120° < 5V/m 240° < 5V/m		
Hauteur des antennes	29.10m (120° et 240°) 27.90m (10°) pour les faisceaux fixes 29.695m (120° et 240°) 28.495m (10°) pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

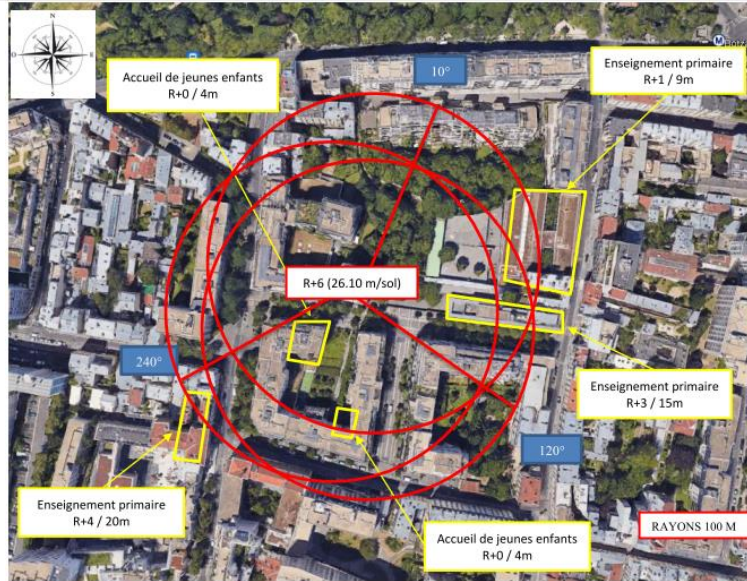
Description des antennes et intégration paysagère	Aspect visuel inchangé
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Accueil de jeunes enfants	15 cours de 7ème art – 75019 Paris	R+0 / 4m	Oui	20m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	20 Rue Carducci - 75019 Paris	R+0 / 4m	Non	80m	<2 V/m
Enseignement primaire	9 rue des Alouettes – 75019 Paris	R+4 / 20m	Oui	90m	<1 V/m
Enseignement primaire	2 cours de 7ème art – 75019 Paris	R+3 / 15m	Non	40m	<1 V/m
Enseignement primaire	61 rue de la Villette – 75019 Paris	R+1 / 9m	Non	0m	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (faisceau fixe)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 16 RUE DU SEPTIÈME ART / 16, RUE DES ALLOUETTES 75019 PARIS-19E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

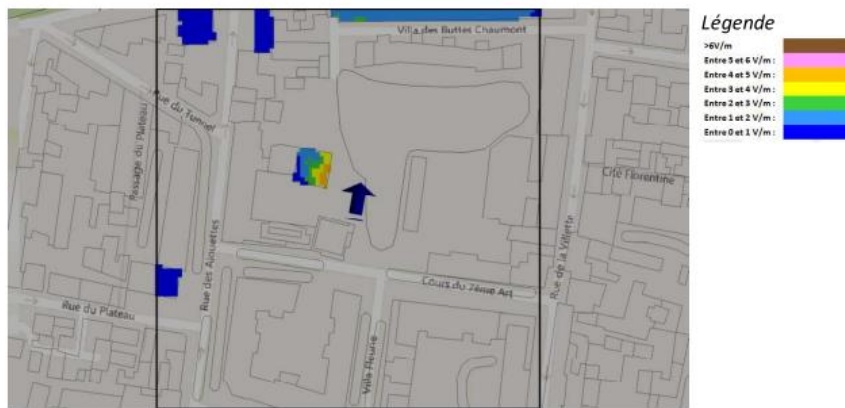
	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G 3500MHz (faisceau orientable)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 16 RUE DU SEPTIÈME ART / 16, RUE DES ALLOUETTES 75019 PARIS-19E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Pas de modification visuelle.



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 10 °



Azimut 120 °



Azimut 240 °

